

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(Banque d'escompte et de dépôts)

SIEGE SOCIAL : MONTREAL.

Capital versé et réserve	\$ 11,000,000
Actif, plus de	\$139,000,000

La grande banque du Canada français.

254 succursales au Canada, dont 210 dans la province de Québec, et 60 dans l'Île de Montréal.

LA BANQUE D'ESCOMPTE, EN SECONDANT LE COMMERCE
ET L'INDUSTRIE, AIDE L'OUVRIER.

Notre personnel est à vos ordres.

La Banque Provinciale DU CANADA

Siège social :

7 ET 9, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé	\$ 5,000,000.00
Capital payé et Surplus ..	\$ 5,776,000.00
Actif total (au 30 nov. 1926),	\$47,880,000.00

Cette banque est la seule au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

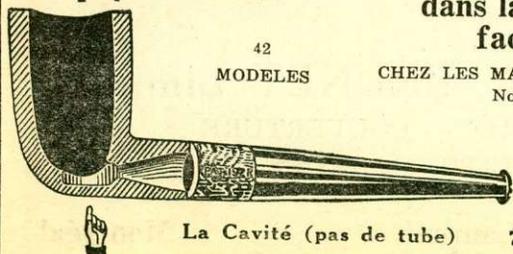
La Vie Syndicale

LA GRANDE PITIÉ . . .

De ma fenêtre qui surplombe le vieux Montréal, je vois une infinité de toits panachés de cheminées aux fumées ondoyantes sous la brise déjà glaciale d'octobre. Et je me sens envahi d'une tristesse profonde . . . Sous ces toits, vivent des centaines et des milliers de familles, les unes prospères, les autres dans une modeste aisance, d'autres dans la gêne et d'autres encore dans la misère et la plus profonde misère . . . Sous ces toits déjà blanchis par les neiges immaculées de l'automne, furent des rires joyeux mais aussi s'étouffent des sanglots. Et c'est le commencement de l'inquiétant hiver qui s'en vient avec ses froids mordants pour les foyers sans feu, avec ses privations pour les femmes et les enfants qui ont faim, avec ses angoisses déprimantes pour le père de famille sans travail et sans le sou.

Et toute la ville est en activité. Et le bruit assourdissant des camions qui roulent dans nos rues encombrées, le cri grêle des cornes d'autos en presse, le flot perpétuel des piétons affairés, la vision des vitrines aux étalages chargés à rompre de luxueux tissus ou d'alléchantes denrées vous arrachent à la méditation de la vie réelle, vous glace imperceptiblement le coeur contre la misère qui gémit et qui râle . . .

La pipe *Cavité*



42
MODELES

La seule qui n'envoie pas de jus
dans la bouche et la plus
facile à nettoyer.

CHEZ LES MARCHANDS OU PAR LA POSTE
No 1. \$1.00: No 2. 50c.

**Demandez notre
catalogue**

E. N. CUSSON

La Cavité (pas de tube)

7062, ST-DENIS, Montréal

Chômage, maladie, imprévoyance, voilà les trois têtes de l'hydre qui cause toute cette grande pitié de nos pauvres foyers de ville...

Ces têtes, nous ne les couperons jamais; elles repousseraient du reste avec autant de facilité que de vigueur. On peut cependant les battre en brèche et soulager les victimes auxquelles elles adhèrent; on peut même diminuer le nombre de malheureux qui sont en lutte avec elles. Pour cela, il ne s'agit pas de se croiser les bras et de laisser faire. Il faut y aller de sa personne, de son influence, de ses services et de son écot.

CHOMAGE

Première tête de l'hydre. Elle est la plus vigoureuse et fait aussi le plus grand nombre de victimes. Dans les grands centres industriels, comme le nôtre, le chômage est une plaie détestable mais nécessaire. L'industrie, pour entretenir et activer sa vie, a besoin de bras et de milliers de bras. Mais par malheur, l'intensité de sa vie n'est pas toujours au même degré et il arrive qu'à la suite d'une diminution d'activité, des milliers d'hommes sont privés de leur gagne-pain. Arrive un surplus de production, survienne une diminution dans la consommation, adviene l'apparition de plusieurs concurrents étrangers, immédiatement l'industrie doit congédier un grand nombre de ses artisans. Dans notre pays nouveau où la construction est nécessairement active, nous avons en plus à faire face à une morte-saison prolongée, inévitable, qui fait que les travailleurs du bâtiment sont livrés au chômage forcé pendant plusieurs mois. Ces soubresauts de la vie économique peuvent-ils être évités? Nous ne le croyons pas et, du reste, l'expérience nous a prouvé qu'il était vain, sinon de les atténuer, du moins de les supprimer. C'est un mal nécessaire.

Tél. LAncaster 7700-3378.

La Cie J. & C. BRUNET Limitée

PLOMBERIE — COUVERTURE

ELECTRICITE — CHAUFFAGE

1095, Boulevard St-Laurent,

Montréal

Il va de soi qu'il y a des palliatifs à la situation. Les pouvoirs publics, comme les corporations privées, doivent faire tout en leur possible pour régulariser la production et lui donner une uniformité d'activité acceptable. Pour ce qui est de l'industrie du bâtiment en particulier, où les à-coups d'activité et d'inactivité sont si prononcés, il est urgent que pouvoirs publics, entrepreneurs et constructeurs s'efforcent de pousser leurs travaux durant la période d'hiver et du printemps. On a pu constater déjà une amélioration sensible sur ce point et il faut convenir que les pouvoirs publics, sous la pression des organisations ouvrières et sociales, ont compris qu'ils devaient faire l'impossible pour tenir occupés tous les chantiers de construction en voie d'opération.

L'organisation scientifique du service de placement est aussi un moyen excellent. Cette organisation n'a chez nous rien de trop défectueux, si l'on considère qu'à côté des bureaux de placement subsidiés par l'Etat, nous avons quantité de bureaux de placement syndicaux qui donnent un rendement excellent.

Mais il reste que le chômage sera toujours la plaie incurable, tellement incurable que les pays industriels d'Europe ont dû, sous la vague des revendications populaires, grever leur budget social de plusieurs millions annuellement, en vue d'organiser l'assurance-chômage. Et il est certain que tôt ou tard, le risque chômage, même dans notre pays jeune et prospère, devra être supporté par l'ensemble de la nation. Quoiqu'on en dise, il n'y a rien en cela qui doive faire crier à la révolution, bourgeois et capitalistes, car bien plutôt, l'établissement de caisses de chômage, en parant aux grandes misères du peuple, empêchent celui-ci de donner dans les théories subversives du socialisme et du communisme.

Autre fait dont il ne faut pas sous-estimer l'importance: les ouvriers victimes du chômage sont pratiquement toujours les mêmes. Par le simple jeu de l'offre et de la demande, le patron embauche de préférence l'ouvrier à la fois compétent et qui ne se montre pas trop exigeant sur le salaire et autres conditions de travail. Et la conséquence immédiate est que le travailleur

Rés. 1508 JEANNE-D'ARC, Tél. CLairval 1809.

MICHEL CHOUINARD

ENTREPRENEUR
FERBLANTIER COUVREUR.
CORNICHERS DE TOUTES SORTES, UNE SPECIALITE.

2649-51, ADAM, COIN ORLEANS, - Tél. CLAIRVAL 0461

incompétent, que ce soit dû à sa paresse ou à son inhabileté naturelle, est soumis plus que d'autres au chômage forcé. N'oublions pas que le travailleur incompetent a charge de famille comme le travailleur compétent. L'on voit dès lors combien le problème est compliqué en pratique et combien il faut être continuellement en contact avec la situation des travailleurs pour estimer à leur juste valeur les difficultés qui se dressent au cours de leur existence.

MALADIE

Deuxième tête de l'hydre et même plus cruelle que la première. Si elle s'attaque au chef de famille, en plus de créer un surcroît de dépenses et d'installer la gêne au foyer, elle prive celui-ci de son gagne-pain officiel. C'est le chômage forcé, la douleur physique et en plus la grande douleur morale de n'être plus utile aux siens. Qu'elle frappe l'épouse, c'est la désorganisation du foyer, c'est l'inquiétude du père, c'est la privation des enfants des soins maternels, c'est aussi l'impôt écrasant des frais médicaux de toutes sortes ajouté au budget familial. Qu'elle visite même les enfants, c'est la tristesse, la dépense sans compter, la compression des besoins urgents pour sauver la santé des petits...

La maladie est encore un mal nécessaire. Elle est l'apanage de notre humanité déchue. La résignation chrétienne et la conformité à la volonté divine sont encore les soulagements les plus doux aux plaies profondes qu'elles causent en si grand nombre.

Et là encore, tous tant que nous sommes, nous pouvons apporter notre aide puissante à ceux qui souffrent. Des oeuvres magnifiques ont surgi au sein de notre population chrétienne, qui suppléent à l'impuissance des familles pauvres. Notons l'Assistance Maternelle, notons les Gouttes de Lait, le Centre d'hygiène sociale, toutes nos institutions religieuses qui s'occupent des malades, etc...

Tous nos fournisseurs sont tenus de produire un certificat de la ville sur la qualité de leur lait, et un certificat du gouvernement (fédéral ou provincial) sur la santé de leur troupeau. Cette double condition embarrasse certains producteurs de lait, mais protège le consommateur.

Depuis 22 ans que
notre laiterie existe,
JOUBERT est syno-
nyme de QUALITE.

J. Joubert
LIMITÉE

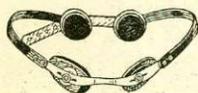
Apportons un généreux concours aux zélatrices de ces oeuvres et permettons-leur par nos aumônes de continuer de si louables activités.

C'est ainsi que nous servirons nos frères. Faire l'aumône est une oeuvre méritoire, mais dès cette terre l'homme généreux commence à jouir de sa récompense. S'il est utile pour le pauvre de recevoir, comme il est doux et agréable au riche de soulager une profonde misère !

IMPREVOYANCE

Si le chômage et la maladie sont des maux nécessaires, dans l'état de notre nature déchue, l'imprévoyance ne peut s'abriter derrière cette muraille de la nécessité pour légitimer son existence. Et c'est la troisième tête de l'hydre, aussi enracinée dans notre vie sociale que les deux autres.

Non point qu'il faille prétendre que toutes les misères et toutes gênes ont leur source dans l'imprévoyance; ce serait une assertion gratuite et malicieuse. Mais combien il faut admettre par contre la large part de responsabilité de l'imprévoyance dans toutes les misères matérielles qui frappent les classes ouvrières. Bien rares sont les salariés qui n'ont pas à plusieurs moments de leur existence, des opportunités splendides de faire des économies pour les mauvais jours. Certes, nous savons qu'en de multiples cas, le salaire du père de famille est tout juste ce qu'il lui faut pour subvenir aux besoins de sa famille. Mais dans de multiples cas également, on accroît les dépenses au pro-rata du gain, sans sembler prévoir qu'un jour peut venir où le gain diminuera ou cessera. Vivre au jour le jour semble être la formule de bien des existences. Cette formule non seulement n'a rien de sage, mais elle est la source des misères d'un grand nombre.



Si vous désirez guérir votre
— H E R N I E —
VENEZ NOUS CONSULTER

Notre bandage herniaire vous donnera entière satisfaction.

ASSORTIMENT complet de ceintures abdominales, bas élastiques, béquilles, chaises d'invalides, à vendre ou à louer. Spécialité : Appareils orthopédiques, membres artificiels, Corsets pour gibbosité.

C. MARTIN 36 et 38 Est, rue Craig
MONTREAL
Tél. Harbour 3727 — Dépt. T.

Telle famille, avec le même budget, vivra convenablement et fera même des économies. Une administration sage a présidé à l'emploi des dollars et même des sous. La mère est industrieuse et se donne la peine de composer un menu substantiel et économique pour tous les repas; elle sait faire le linge des enfants; elle n'hésite pas à repriser, à raccommoder et à refaire même les vêtements. Le père n'est pas un dépensier; il ne fréquente pas les buvettes, ni ne joue à l'argent; il prend son plaisir au foyer, avec sa famille, de bons journaux, quelques bons livres. Quant aux enfants, ils sont élevés selon leur état, privés de l'inutile satisfaction des caprices, habitués à la vie frugale et forte. Petit à petit, les économies s'accu- mulent. Bientôt, l'on voit cet ouvrier devenir propriétaire d'une jolie maison qui commence à lui créer des revenus. Encore quelques années, il aura conquis l'indépendance. Et la maladie et le chômage ont passé sur ce foyer comme sur bien d'autres, sans trop paralyser sa vie progressive.

Prêchons donc la prévoyance. Invitons les ouvriers à devenir membres des caisses populaires, à déposer chaque semaine une partie de leur salaire; ils nous sauront gré de ces conseils sauveurs.

Là encore peut-être ne guérirons-nous pas le mal complètement; mais nous l'enrayerons considérablement. Le bien que nous aurons fait, si minime soit-il, aura son importance. Prêchons d'abord d'exemple et amenons nos confrères à penser et à agir comme nous.

* * *

Voilà, traités bien brièvement, les trois maux dont souffrent principalement les travailleurs. Nous avons bien raison de dire que l'hydre avait trois têtes, aussi cruelles les unes que les autres.

Directeurs: — Dr J.-P. Marin, S.-J. Granger, M. Lefils, Albert Tanguay, G.-N. Monty

MONTY, LEFILS & TANGUAY

POMPES FUNEBRES

CHAMBRES MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

Administrateurs de

La Compagnie Générale de Frais Funéraires, Limitée

1926, RUE PLESSIS, près Ontario AMherst 8900

Allez maintenant à travers la ville; visitez nos foyers où la misère frappe ou a déjà frappé. On vous dira: J'ai chômé ou je chôme; j'ai été malade ou nous avons eu de la maladie; mais l'on vous dira rarement: j'ai été imprévoyant; questionnez alors et vous verrez que bien souvent l'imprévoyance et la dissipation auront été causes de bien des infortunes.

Ayez quand même le coeur ouvert et la main tendue. Penchez-vous sur ces infortunes. Secourez-les. Faites ce geste avec votre âme et votre coeur de chrétien, de disciple du Christ qui a aimé les pauvres et qui a vécu de préférence avec eux. Faites du bien aux pauvres et aux déshérités, pour que la main de Dieu vous épargne cette grande misère à vous et aux vôtres. Vous aurez le bonheur.

Soulagez les infortunes, mais travaillez aussi à en supprimer la cause. Si vous êtes industriel ou employeur, voyez à tenir en activité vos entreprises et veillez à ne pas faire chômer inutilement vos collaborateurs. Si vous êtes un ouvrier, travaillez à syndiquer vos confrères, pour qu'ils réussissent en coopérant entre eux à former de puissants syndicats qui sauront les protéger contre les adversités de la vie par la fondation de caisses de secours de tous genres. Si vous avez de l'argent, faites l'aumône pour soulager les misères inévitables. De la sorte, vous serez un homme vraiment social, parce que vraiment chrétien.

G. T.

Est 4217

Mongeau & Robert Limitée

T. BRAZEAU, gérant.

BOIS et CHARBON

521 De Montigny, Montréal

Tél. BELair 1662-1398

Bureau: CHerrier 1777

Moineau & Guimond

Bois et Charbon

WEAVER WELSH
et AMERICAIN

525 St-Grégoire, Montréal

Placez votre commande de charbon chez...

EMILE LEGER CO.

(Maison établie depuis 25 ans)

Charbon D. L. & W. Scranton — Gallois et Ecosais — Cendre rouge, Coke, Bois.
443-a, MONT-ROYAL EST, - Téléphone: BELAIR 4561

CE QU'ILS VEULENT

Par L'ABBÉ AIMÉ BOILEAU, D. Ph.

CHAPITRE II

LE PRINCIPE SOCIAL CATHOLIQUE DANS LE CONTRAT DE TRAVAIL.

(Suite)

La source du mal qui a entraîné le déséquilibre dans la répartition des fruits du travail provient essentiellement de ce que l'on a attribué à l'acceptation individuelle de l'ouvrier, des conditions de travail posées par le patronat, une valeur contractuelle qu'elle ne possédait pas. L'on a donné le nom de contrat individuel de travail à un accord unilatéral où la partie toute-puissante posait ses clauses que l'autre partie ne pouvait ni discuter ni refuser. Or, ce qui forme l'essence d'un contrat est précisément la libre discussion et acceptation des articles qu'il contient et les signatures qui y sont apposées doivent être l'attestation qu'il n'y eut dans sa passation aucune contrainte pouvant vicier sa validité.

I. LIBERTE CONTRACTUELLE.

La valeur morale et juridique d'un contrat est liée à cette condition, la *liberté* des contractants.

Mais, dira-t-on, l'ouvrier jouit de sa liberté entière d'accepter ou de refuser les conditions que le patronat lui propose, il lui est

Rés. 6848 St-Denis. Tél. Cal. 0799

Aldéric Blain, M.P.P.

de

Blain et Fauteux, Avocats

Immeuble Duluth, Ch. 22.

Main 5228.

**50, OUEST, NOTRE-DAME
MONTREAL**

**EMILE NAP. BOILEAU, Sec.-Trés.
ULRIC BOILEAU, Prés.-Gérant.**

Bureau :

Tél. Belair 3503 - 3502

Ulric Boileau, Ltee

ENTREPRENEURS
— GENERAUX —

Spécialité: Edifices Religieux

521, RUE GARNIER

loisible d'accéder ou de se retirer. Si l'on pouvait exciper du travail de l'ouvrier le caractère de nécessité qui s'y attache et dont il ne peut que très rarement se libérer, nous admettrions que cette liberté factice suffirait pour qu'il puisse contracter valablement; comme la chose existe d'ailleurs en bien des cas, par exemple, lorsqu'un ouvrier possédant un certain patrimoine, préfère telle position moins rémunératrice plutôt que telle autre pour des raisons personnelles qu'il apprécie.

Mais ce sont là des cas exceptionnels. En général, la nécessité de travailler pour répondre au besoin de vivre, pèse de tout son poids sur les décisions du travailleur en face des conditions d'embauchage. « Il n'y a pas en réalité de liberté, dit Mgr Bagshawe, évêque de Nottingham, dans son beau livre: « Pitié et justice envers les pauvres », il n'y a pas en réalité de liberté de contrat, lorsqu'une des parties contractantes est contrainte par la torture de la faim et la pensée d'une femme et d'enfants mourant de faim; dans ce cas l'ouvrier n'abandonne pas volontairement ses droits, mais il y est forcé par la dure nécessité et un consentement ainsi donné ne suffit pas pour faire d'un contrat injuste, un juste contrat. »¹

Léon XIII confirme très clairement cette thèse de la *nécessité* qui infirme la liberté du contrat de travail.

« Le salaire, dit-on, est le libre consentement des parties, de sorte qu'en le payant, le patron a rempli tous ses engagements et n'est plus tenu à rien. La justice ne se trouverait seulement lésée que s'il refusait de tout solder à l'ouvrier, ou que si l'ouvrier refusait d'achever tout son travail et de satisfaire à ses engagements. Ce seraient alors des cas qui relèveraient des tribunaux.

¹ Voir: « Association Catholique ». Tome XX. Paris 1885, pp. 24-25.

Tannerie : 4900 rue Iberville

Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES,
TANNEURS ET COURROYEURS

Bureau et fabrique :

45 à 49 SQUARE VICTORIA,

MONTREAL

A TRAVERS LA VIE SYNDICALE

SYNDICAT CATHOLIQUE DES PEINTRES.

Le Syndicat des peintres semble être définitivement réorganisé sur des bases solides. Cette réorganisation s'est commencée en juillet et elle est complètement au point. M. C. Bernier est l'agent d'affaires du Syndicat depuis quelques semaines et il a été assez heureux pour opérer un bon nombre de placements et recruter plusieurs nouveaux membres.

A la date du 27 septembre, le Syndicat a procédé à l'élection des officiers: Président, R. Granger; vice-président, R. Bertrand; secrétaire-trésorier, W. Granger; secrétaire-financier, A. Brais; secrétaire-archiviste, G. A. Larivière; sergent d'armes, L. Giguère.

Souhaitons que le Syndicat continue de se développer et que tous les membres aient du travail abondant et bien rémunéré.

SYNDICAT DES BRIQUETEURS.

Avec la conquête pacifique du chantier du Collège des RR. PP. Jésuites, le Syndicat des briqueteurs se voit placé dans une situation tout à fait excellente. Déjà une quarantaine de briqueteurs syndiqués sont au travail et il est assuré qu'un plus grand nombre d'entre eux trouveront place sur cet important chantier. Il faut nous réjouir d'avoir pu donner des bases solides au Syndicat des briqueteurs. Ce métier est l'un des plus importants de l'industrie de la construction et le mouvement syndical catholique a longtemps déploré de ne pas avoir de syndicat dans ce compartiment.

Tél. Main 1279-4917

Charbon anthracite bitumineux
SCRANTON.

F.-H. PHELAN
MARCHAND de CHARBON

Bureau :
145, rue COLBORNE, Montréal

Capital autorisé: \$1,000,000.00

Capital souscrit: 500,000.00

Capital payé: 100,000.00

Bureau-Chef: Tél. Main *7407

MERCHANTS' & EMPLOYERS'

Guarantee and Accident Co.

Edifice Lewis, Ch. 403-404

465, rue ST-JEAN, Montréal

Les briqueteurs s'affilient les maçons et de la sorte permettent à ceux-ci de s'organiser. M. J.-B. Délisle occupe le poste d'agent d'affaires de ce groupement. Le Syndicat des briqueteurs a obtenu ces jours-ci du gouvernement provincial son incorporation en vertu de la loi des syndicats professionnels de la province de Québec.

SYNDICAT DU TRAMWAY.

Le Syndicat catholique du tramway continue toujours d'être l'un des groupements les plus vivants du syndicalisme catholique à Montréal. Il y a deux ans, ce Syndicat ne comptait que 50 membres. Aujourd'hui, il atteint près de 300 membres. Nous avons déjà rendu hommage à l'abbé Bertrand, le vaillant aumônier du Syndicat, et aux officiers propagandistes pour le beau travail accompli.

Espérons que le Syndicat ne s'arrêtera pas en voie de si beaux progrès; qu'au contraire, il atteindra bientôt l'effectif convoité de 1,000 membres. Ce sera alors la grande victoire, car les autres... suivront bien vite.

Les syndiqués ont eu une excellente occasion de manifester leur sympathique admiration au Syndicat du tramway. Il y a eu le 24 novembre un grand Euchre-concert au bénéfice de la caisse maladie-décès de ce Syndicat. S. G. Mgr Deschamps et l'Hon. A. David, secrétaire provincial, ont accordé leur patronage bienveillant à cette partie de carte qui a eu lieu à la salle du Sacré-Cœur, angle Ontario et Plessis.

Nous invitons tous nos lecteurs à donner leur encouragement aux syndiqués du tramway.

ASSOCIATION DES PLÂTRISERS.

L'Association des plâtriers, affiliée aux syndicats catholiques, est en très bonne situation. C'est le seul Syndicat de la construction qui ait pu conquérir son indépendance financière à date et il faut en féliciter cordialement ses officiers. Après avoir connu des jours d'incertitude assez pénibles, je dirai même de gêne financière, l'Association a été assez heureuse pour prendre le contrôle de plusieurs chantiers importants et même négocier des contrats collectifs de travail avec plusieurs entrepreneurs-plâtriers. Nous croyons pouvoir dire que cinq patrons pour le moins ont à date

négocié avec le Syndicat, sur base d'atelier fermé. C'est une réalisation sérieuse.

Par ailleurs, la situation financière du Syndicat est très bonne et les réserves constituées pour fin d'organisation sont proportionnellement considérables.

L'Association a fait remise des emprunts qu'elle avait contractés du Conseil central des syndicats catholiques. C'est une magnifique preuve de bonne foi et de loyale coopération.

M. H. Chartrand est le président du Syndicat; M. C. F. Mailhot en est le secrétaire-trésorier; M. E. Coulombe, l'agent d'affaires.

MÉTIERIS DE L'IMPRIMERIE.

Les syndicats catholiques de l'imprimerie sont toujours bien vivants. Plusieurs succès ont été enregistrés, tant au point de vue du recrutement des membres que de l'obtention d'améliorations des conditions de travail.

Les listes d'assurés révèlent un accroissement d'effectif de vingt-cinq membres depuis la fin de l'été. Les contrats collectifs ont été renouvelés avec les ateliers suivants à date: Marque syn-

ENRAYEZ ce RHUME

car le NEGLIGER serait vous exposer aux plus graves périls.

Pour quelques sous vous pouvez vous procurer ce que la science, l'expérience et le capital réunis peuvent produire de plus parfait pour vous protéger efficacement, c'est le

Sirop du Dr J. O. LAMBERT

Une forte dose prise au réveil et au coucher prévient TOUX, RHUME, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME, CROUP, GRIPPE, etc. POUR tous les âges et toutes les classes. EN VENTE PARTOUT.

LA PLUS GRANDE VENTE SANS EXCEPTION

Dr J. O. Lambert Limitée, 396-398, rue St-Antoine, Montréal.
 25, rue des Petits-Hôtels, Paris, France. 13, Aldwych, W.C., London, England.
 22, de la Glacière, Bruxelles, Belgique. 17, Front Street, Troy, N. Y., U.S.A.

dicale No 1: l'Imprimerie Populaire; No 2: Imprimerie Papineau; No 5: Imprimerie A. Ménard; No 6: Institution des Sourds-Muets; No 10: Thérien Frères; No 11: Imprimerie du Messenger; No 34: Imprimerie Richard; No 40: L'Éclairer Inc.; No 42: Imp. Lussier.

Il reste encore à renouveler les contrats des imprimeries Arbour et Dupont et Librairie Beauchemin Ltée. Ces contrats seront bientôt signés.

A l'atelier de l'Imprimerie Populaire, des augmentations de salaire globales de \$6 par semaine ont été obtenues pour quelques typos en stage d'apprentissage. La question des réajustements pour les pressiers de travaux de ville sera discutée le 15 décembre prochain.

A l'atelier de l'Inst. des Sourds-Muets, il a été obtenu qu'on déplacerait deux apprentis du département des presses (ces apprentis ont été placés dans l'autres ateliers par l'agent d'affaires, M. G. Tremblay, avec une augmentation de salaire de 30%) pour donner place à un pressier de petites presses au taux syndical de \$29 par semaine; le pressier de cylindre a \$36.50 par semaine. Au département de reliure, l'agent d'affaires a obtenu trois augmentations de salaire donnant un total de relèvement pour ce compartiment de \$10 par semaine. Nous devons féliciter le R. F. Courtemanche d'avoir mis son atelier à la page. C'est le moyen excellent de faire cesser des critiques désagréables à entendre contre nos bonnes institutions religieuses.

Les négociations en faveur des pressiers de journaux de La Presse ne sont pas encore terminées. Le Syndicat No 2 ne demande qu'un dollar d'augmentation pour les pressiers, 1ers et 2èmes assistants. Les perspectives à date ont été bonnes.

RETRAITE FERMÉE DES SYNDIQUÉS.

La retraite fermée annuelle pour les syndiqués catholiques a eu lieu à la Villa St-Martin, du 10 au 13 novembre dernier. Une trentaine de membres des syndicats catholiques ont suivi les pieux exercices, sous la direction du R. P. Hudon, S. J. Pratiquement tous les retraitants étaient des membres de l'Association des employés des postes. Nous devons les féliciter cordialement de leur empressement à répondre à l'appel du chef de groupe de cette retraite, M. J.-P. Malo.

Par ailleurs, il y a lieu de prendre dès à présent la résolution d'organiser pour l'an prochain une retraite plus représentative de nos groupements divers. Il a été pratiquement décidé de demander à chaque Syndicat de se faire représenter par un délégué. Il est du reste certain qu'un syndiqué qui a connu une fois le bonheur de la retraite fermée n'hésite pas à faire même des sacrifices pécuniers pour jouir du privilège d'une nouvelle retraite. De la sorte, au bout de quelques années, nombreux seront les habitués des retraites fermées et nous devons dès lors organiser plusieurs groupes de retraitants chaque année.

Le mouvement syndical catholique y gagnera beaucoup d'avoir comme chefs des chrétiens convaincus et militants, des chefs qui, chaque année, iront retremper leur courage amoindri dans le silence, la méditation et la prière.

CAISSE POPULAIRE DES SYNDICATS.

La Caisse populaire des syndicats catholiques a terminé son année financière au 30 septembre et le 16 novembre dernier, les actionnaires ont été convoqués à l'assemblée annuelle. Ils ont pris connaissance du bilan, du mouvement des fonds de l'année, de l'état des dépenses, des profits, de la répartition des bénéfices.

M. D. Pilon, président du Conseil d'administration, occupait le fauteuil. A l'ordre du jour des élections, on a recueilli les résultats suivants :

Conseil d'administration : MM. D. Plion, C. Bernier, G. Tremblay, I. Lapierre, S. Latraverse, J.-B. Délisle, J.-P. Malo, E. Pigeon, A. Dorval.

Commission de crédit : MM. O. Fillion, O. Gougeon, W. Granger.

**Encouragez
nos
Annonces**

Bureau : 1215 RUE ST-TIMOTHEE
Tél. EST 1531

BENOIT & MATHIEU

Ouvrage de Manufacture

Bois, Moulures, Planches murales. Menuiserie intérieure.

Aussi : Fixtures de magasin.

Cour : 1236 rue AMHERST

Conseil de surveillance : MM. E. Frédette, R. Granger, J.-B. Beauregard.

Après l'assemblée le Conseil d'administration a procédé à l'élection de ses officiers. M. A. Dorval, président-général du Syndicat catholique des cordonniers, a été élu président de la Caisse; M. J.-B. Délisle a été réélu vice-président; M. I. Lapière, gérant et M. G. Tremblay, assistant-gérant.

Il nous plaît de donner quelques chiffres sur les affaires de la Caisse.

L'actif au 30 septembre était de \$49,188.18; le passif de \$49,692.62. L'avoir propre, fonds de réserve, fonds de prévoyance, surplus et réserve pour dépréciation de l'immeuble atteignaient \$2,015.82. Les bénéfices de l'année ont été de \$1,321.30; la taxe d'entrée a rapporté \$42.60. Le service de l'épargne à 3% a pris \$300.91; les dividendes au taux de 6% ont pris \$350.48.

Durant l'année, la rentrée des fonds a atteint \$84,656.54. Depuis la fondation, la rentrée des fonds a atteint près de \$300,000.00.

Ceci pour montrer qu'avec la coopération, et malgré qu'on soit peu riche, on a réussi à faire de merveilleuses choses.

Les déposants à l'épargne, syndicats et individus ne sont qu'au nombre de 148. Ce nombre est pitoyable, car il ne représente que 3% à peine de notre effectif. C'est dire que trois pour cent des syndiqués font affaire à la Caisse. Au moins 25% devraient avoir leur compte à la Caisse populaire. Depuis quelques temps un progrès accentué a été enregistré, mais il s'est vite ralenti. C'est dommage. Si la Caisse voyait son actif s'accroître à \$200,000. comme elle serait en mesure de rendre de nombreux services à ses actionnaires et à tous les syndiqués. Nous pourrions permettre à beaucoup de nos membres de devenir propriétaires; les bénéfices même nous permettraient de faire du bien à titre gratuit, à pousser l'organisation syndicale en bien des milieux. Il n'en tient qu'à tous et à chacun de faire sa part. Si tous les officiers des syndicats voulaient se donner le mot d'ordre, la Caisse aurait bien vite fait de quadrupler son actif.

EMPLOYÉS DES POSTES.

Ces jours derniers, a paru une nouvelle dans les journaux qui a quelque peu inquiété les syndiqués catholiques. Il s'agissait de la fondation de la Canadian Postal Clerks Association, réunis-

sant dans une fédération puissante tout les employés des postes du Canada. L'Association des employés des postes de Montréal avait donné son adhésion à la fédération nouvelle, avait même contribué à sa formation. La question se posait naturellement si l'Association allait rompre son affiliation au Conseil Central des syndicats catholiques. Il n'en est rien.

L'Association, comme toutes les autres de la même profession, garde le privilège de ses affiliations locales. Ainsi l'Association des postiers de Montréal garde son affiliation au Conseil Central des syndicats catholiques. Ce n'est au fond qu'un avantageux cartel des associations de postiers du Dominion qui désirent se tenir davantage ensemble pour l'amélioration de leurs conditions de travail. Qui peut raisonnablement s'opposer à cela.

On a là au contraire la réalisation pratique de l'idéal des syndicats catholiques qui veulent que tous les catholiques se réunissent dans des syndicats de leur confession quitte ensuite à faire les alliances nécessaires avec les corps neutres pour le bien général de la profession. L'union dans la liberté et dans le respect des traditions; voilà il semble la formule qui doit diriger notre action future.

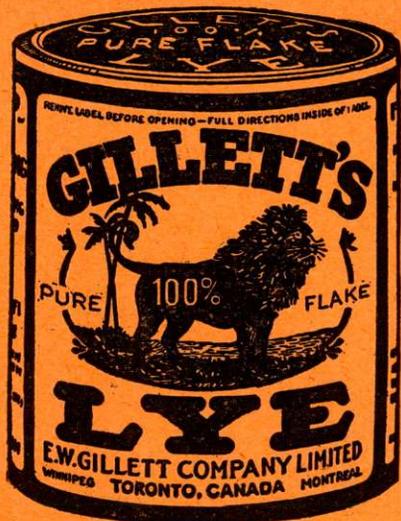
Ce qui a été réalisé par les postiers peut l'être par toutes les autres professions. Puissent nos ouvriers catholiques comprendre qu'ils peuvent de la sorte se syndiquer catholiquement tout en gardant un contact intelligent et nécessaire avec leurs camarades de confession non-catholique.

EMPLOYÉS DE MAGASIN No 2.

Le Syndicat catholique des employés de magasin No 2 a donné une soirée de Euchre, en octobre dernier, qui a rapporté un beau succès. La vaste salle de l'Association Publique était remplie à pleine capacité. La partie de cartes était sous la présidence d'honneur de M. et Mme Granelli. Comme d'habitude les prix offerts étaient nombreux et d'une valeur vraiment exceptionnelle.

Il faut féliciter les membres dévoués du comité d'organisation qui ont fait un gigantesque travail de préparation. Les recettes de la soirée dépassent \$300.00.

Le Syndicat a maintenant provoqué l'organisation d'équipes sportives pour le jeu des petites quilles. L'an prochain, on organisera des tournois entre les membres du Syndicat No 1 et du Syndicat No 2 du magasin. Voilà une initiative louable.



Employez la
**LESSIVE
 GILLETT**

pour faire votre
SAVON

et pour tout
 nettoyage et,
DESINFECTANT
 La Lessive Gillett
 protège votre santé
 et économise votre
 argent.



Gin Canadien
Melchers
Croix d'or

Fabriqu      Berthierville, Qu  ., sous la
 surveillance du Gouvernement F  d  ral,
 rectifi   quatre fois et vieill   en entrep  t
 pendant des ann  es.

Trois grandeurs de flacons :

Gros :	40 onces	\$3.65
Moyens :	26 onces	2.55
Petits :	10 onces	1.10

MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED
 MONTREAL

Par les nôtres et pour les nôtres



TOUT syndicaliste catholique et national est fier des institutions qui nous font honneur. Parmi celles-ci, il donnera son appui, de préférence à celles qui lui sont sympathiques. La maison Dupuis Frères a été le premier magasin à posséder un syndicat national et catholique; c'est une maison dirigée par les nôtres et pour les nôtres.

La simple logique vous commande de lui accorder votre patronage.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Enseignement Technique DE LA Province de Québec

Largement subventionnées par le gouvernement provincial, les écoles techniques fournissent aux jeunes gens l'occasion d'acquérir, à très peu de frais, les connaissances nécessaires pour devenir des compétences dans les diverses branches de l'industrie. Ouvriers experts, contremaîtres, surintendants, patrons, tels sont les postes auxquels peuvent aspirer ceux qui ont reçu une formation technique.

L'enseignement donné est théorique et pratique; laboratoires et ateliers sont des mieux outillés.

COURS DU JOUR

Les cours du jour comprennent trois années d'études. Il est délivré des diplômes en mécanique, électricité, dessin, ébénisterie, modelage, menuiserie, forge, fonderie, etc. Les élèves y sont admis leurs études primaires. Des bourses du gouvernement sont accordées aux élèves méritants et peu fortunés.

COURS DU SOIR

Le soir on y enseigne tous les métiers de base qui s'exercent dans l'industrie, et les prix sont à la portée de toutes les bourses.

Direction Générale : 1430 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL